



## **Chers amis amateurs, collectionneurs et passionnés,**

Ainsi que nous vous l'avions précédemment annoncé, 2019 sera marquée par le **30<sup>ème</sup> anniversaire** de notre association.

Voici venu le moment de vous exposer l'organisation générale et le déroulement de cette journée, qui se veut toujours un vaste rassemblement régional inter-clubs et une fête de l'automobile ancienne dans son ensemble, ouverts à toutes et tous, adhérents ou non à une association :

- Tous les participants sont attendus **avant 10 heures** :

**A 36-LEVROUX**, place de la république, pour les inscrits des départements **37, 41, 45, 18, 49, 72, 28, 89, 58**.

**A 36-LE PONT CHETIEN-CHABENET**, place du village, pour les inscrits des départements **86, 87, 23, 03, 79, 16, 19, 63**.

Pour les participants de l'**INDRE**, le département a été divisé en 2 zones Nord et Sud par une ligne horizontale passant par Chateauroux ; tous les inscrits de la zone **NORD** devront se rendre à **36-LEVROUX**, et ceux de la zone **SUD** à **36-LE PONT CHRETIEN-CHABENET**.

- Chaque équipage sera accueilli avec un café/croissant de bienvenue, se verra remettre sa plaque de rally, ses tickets-repas, et le plan pour rejoindre la concentration.
- Ensuite, les participants se mettront en route à leur gré, afin de rejoindre le **Château des Planches à 36-St Maur**, où le vin d'honneur sera servi à **12heures** précises, suivi du repas.
- Durant le buffet, chaque club sera invité à se présenter.
- Il vous sera également demandé de compléter les tables afin d'assurer la réception de tous dans les meilleures conditions.
- **L'après-midi** se déroulera **la grande parade des clubs**, avec le défilé et la présentation de toutes les voitures devant le château, et la remise des cadeaux pour chaque équipage. Les clubs les plus éloignés seront invités à se présenter les premiers.
- Enfin, l'heure du retour sera laissée à la libre appréciation de chacun.

L'organisation de cette belle journée nécessitera de respecter ces horaires et les lieux de rendez-vous. De même, vous comprendrez aisément qu'il ne nous sera pas possible d'accepter :

- toute personne non inscrite.
- toute inscription non accompagnée de son règlement intégral.
- aucune inscription sur place.
- toute inscription parvenue après le **30 Juin**, date de rigueur ; en effet, le parc offre un très vaste espace de stationnement, mais la capacité de la salle est forcément limitée. Si, à cette date, des places restent disponibles, les inscriptions seront ouvertes à nouveau.

Le retour des inscriptions pourra s'effectuer individuellement, ou faire l'objet d'un envoi groupé par club, incluant même d'éventuels invités hors-club.

Chaque véhicule doit, bien entendu, respecter les obligations légales de circulation sur la voie publique.

Nous comptons sur vous pour diffuser, le plus largement possible, ces informations ainsi que les bulletins d'inscription ci-joints. Ces documents seront également consultables sur notre site [clubaai.free.fr](http://clubaai.free.fr).

Enfin, les tenues d'époque et scénettes pittoresques sont toujours très appréciées par la foule des visiteurs.

Alors tous à vos voitures, camions et autobus d'autrefois, en vous espérant aussi nombreux que pour les éditions précédentes, et en anciennes !

Très cordialement  
Jean-Maurice PINEAU  
Secrétaire AAI

Nous demeurons à votre entière disposition pour toute information supplémentaire, de préférence par courriel, pour préserver la quiétude des organisateurs et de leur entourage, avec la messagerie de notre site ou à l'adresse [30ansaai36@gmail.com](mailto:30ansaai36@gmail.com)

Les inscriptions seront à retourner à :

Jean-Maurice Pineau  
1 allée des champs blancs  
36330-LE POINCONNET

J. Bauché  
19 rue des fabriques  
36320-VILLEDIEU